



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Auvergne | 2011

---

## Pont de Ris, Mons - Port fluvial de confluence XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>

n°6970

Olivier Troubat

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13443>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Olivier Troubat, « Pont de Ris, Mons - Port fluvial de confluence XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne, mis en ligne le 06 octobre 2014, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13443>

---

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Pont de Ris, Mons - Port fluvial de confluence XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>

n°6970

Olivier Troubat

---

Code INSEE de la commune : 63232

Lien Atlas (MCC) : [http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap\\_theme=DOM\\_2.01.02&ap\\_bbox=3.393;45.982;3.477;46.023](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=3.393;45.982;3.477;46.023)

- 1 Un alignement de pieux a été relevé dans le lit de l'Allier, en amont du pont de Ris, en limite des départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier, au confluent de l'Allier et de la Dore.
- 2 Il est composé de 42 pieux en bois de résineux de 0,15 m de diamètre, espacés d'environ un mètre de distance. L'alignement, conservé sur 42,70 m, s'interrompt dans la partie la plus profonde de la rivière, terminé ou détruit, mais pourrait se prolonger de l'autre côté sous les bancs de graviers.
- 3 Les pieux portent la trace d'un aménagement de planches. Celles-ci étaient glissées sur le champ entre les pieux et la rive. Celle-ci était ensuite remblayée et retenue derrière elles. Un des pieux conserve une marque d'amarrage. Ces empreintes montrent que la construction a été faite pour une rivière passant à l'est. Une cartothèque, couvrant une bonne chronologie sur la zone depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> s., a pu être réunie et montre que l'Allier coule à l'ouest du site, parfois à un kilomètre, du milieu XVIII<sup>e</sup> s. jusqu'en 2001. La Dore torrentielle, qui coule à l'est, n'a pas été aménagée dans cette zone durant cette période documentée. Un canal reliant la Dore et l'Allier l'a même contournée en amont à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Le site est donc antérieur aux deux derniers siècles.
- 4 Une datation au <sup>14</sup>C a été réalisée sur un pieu (Mons M1. MKL 940 : 120 ± 35 BP. Intervalle de confiance 95,4 % : 1670-1940). Les archives ont permis de distinguer et d'éliminer des périodes correspondant à des pollutions organiques dues à des phases terrestres de la zone. La plage de datation 1670-1780 peut ainsi être retenue. La datation à trois siècles de

bois de résineux en milieu fluvial est, en elle-même, intéressante, ces bois étant généralement réputés fragiles et d'une conservation difficile en milieu érosif et facilement attribués au XIX<sup>e</sup> s.

- 5 Il pourrait s'agir d'un des emplacements du port fluvial de Ris. Ce port, économiquement important, offrait un débouché vers l'Allier à la ville de Thiers et à la vallée de la Dore. Il servait de zone de rupture de charge pour la batellerie entre les deux rivières. Il était enfin le débouché des produits flottés sur la Dore en direction de la Limagne. Il est attesté dès le XV<sup>e</sup> s. et son site actuel, à peu de distance au sud (hameau de Port de Ris), n'a été aménagé qu'au XIX<sup>e</sup> s. Ce port n'avait pas été envisagé jusqu'à présent à un autre emplacement.
- 6 Les archives montrent que sa situation a varié dans cette zone de divagation fluviale importante. Un nouveau port est ainsi aménagé dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> s. Cet aménagement pourrait correspondre à celui donné par le cadastre de Mons de 1835, qui révèle un « ancien port », aujourd'hui situé à un kilomètre dans les terres, au nord du Port de Ris actuel, appelé « nouveau port » dans le document. Le site fouillé correspondrait à un aménagement portuaire antérieur, voisin des deux suivants, et qui a été construit entre la fin du XVII<sup>e</sup> s. et le milieu du XVIII<sup>e</sup> s.
- 7 Cela montre des changements fréquents – tous les 20-25 ans – des emplacements de ces « Port de Ris », qui suivent les déplacements de la rivière sur un lit majeur, large ici de 2 km. Ce qui explique sans doute les structures de construction légère de ces aménagements qui ne sont généralement que de simples quais d'amarrage et l'usage économique de bois de résineux, au confluent de deux rivières habituées à un important flottage du bois.

---

## INDEX

**Index géographique** : Auvergne, Puy-de-Dôme (63), Mons

**Mots-clés** : port fluvial, pont, batellerie

**Index chronologique** : XVII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., XVIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

**operation** Sondage (SD)